

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2026-2027

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	Son
Intitulé du module	Projets 6 – Approfondissement II
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	6
Crédits ECTS	9 ECTS
Prérequis	Acquis au Jury 5
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Consolider les compétences spécifiques à la pratique et mettre en œuvre les compétences sociales, personnelles, méthodologiques et professionnelles ; conduire de manière autonome un projet artistique abouti, de sa conceptualisation à sa réalisation et à sa diffusion ; situer sa pratique dans les champs de la création contemporaine en vue du travail de diplôme. Ce module fait suite au module Projets 5 – Approfondissement II.
Contenus et formes d'enseignement	Cet axe de formation permet le développement d'un positionnement professionnel. Il se caractérise par la mise à disposition d'espaces de travail modulables, grâce auxquels les étudiant·e·x·s développent leurs projets artistiques. Ces espaces accueillent également des workshops thématiques dans le cadre desquels les étudiant·e·x·s produisent des travaux individuels ou collectifs. Les projets sont conduits de façon à la fois individuelle et collective et mettent l'accent sur l'autonomie de la pratique de l'étudiant·e·x. Durant le semestre 6, les étudiant·e·x·s de l'orientation Son ont le Son comme pratique principale et choisissent une pratique secondaire. Des entretiens individuels et collectifs, suivis de laboratoires, de séminaires et de visites accompagnent la réalisation du projet artistique de diplôme. Le module se compose de : Pratique principale son, Pratique à choix 2 : La pratique principale des étudiant·e·x·s de l'orientation Son est la pratique Son ; elle est complétée par une pratique à choix parmi l'offre de la filière. La pratique Son permet la mise en place théorique et globale des questions liées à l'art et aux aspects sonores. Labo d'approfondissement à choix : Les laboratoires techniques de l'école (photographie, vidéo et son, sérigraphie et risographie, reliure, modelage et polymère, prototypage, informatique) proposent un approfondissement à choix, encadré par les responsables de laboratoire. Il permet d'intégrer progressivement la

	maîtrise d'un outil ou d'une technique dans la finalité artistique du projet personnel, à travers la réalisation de productions concrètes. Workshop son 6 : Le workshop permet de travailler de manière individuelle et/ou collective à la réalisation d'un travail autour de thématiques, de pratiques ou de sites proposés par un·e·x artiste invité·e·x.		
Modalités d'évaluation et validation	Pratique : participation active aux cours, rendez-vous et laboratoires, assiduité du travail d'atelier et qualité des travaux rendus. Workshop : présence, participation active et qualité des travaux rendus. Laboratoire d'approfondissement : présence, participation active et qualité des travaux rendus.		
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question (pratique, laboratoire) selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible pour les workshops ni après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
Enseignant·e·x·s	Christophe Fellay, Alain Renaud, Alexandra Bachzetsis, Christophe Fellay, Jérôme Leuba, Laurence Rasti, Kotscha Reist, Marie Sacconi, Marie Velardi, responsables de laboratoire et intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Christophe Fellay		
Descriptif validé le	09.09.2026	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels